



# DOSSIER DE CANDIDATURE 2010/2011

LIGUE de BOURGOGNE de JUDO JUJITSU

Dojo Régional – CREPS Bourgogne-Dijon – 15 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON

Tél : 03 80 66 74 77 / Fax : 03 80 63 88 78 / E-mail : [bourgognejudo@wanadoo.fr](mailto:bourgognejudo@wanadoo.fr) / Web : [www.bourgognejudo.fr](http://www.bourgognejudo.fr)

## POLE ESPOIR Dijon - Saison 2010/2011

Le **Pôle Espoir Judo de la Ligue de Bourgogne de Judo** est une structure labellisée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui fait partie intégrante du dispositif du sport de haut niveau de la FFJDA.

Le **Pôle Espoir Judo de la Ligue de Bourgogne de Judo** a pour missions :

- de détecter et de former les cadets, cadettes et jeunes juniors,
- de permettre aux meilleurs athlètes, à l'issue de leur formation, d'intégrer un pôle France tout en réussissant leur scolarité.

## RATTACHEMENT FEDERAL

**Fédération Française de Judo Jujitsu Kendo et Disciplines Associées (FFJDA)**

21-25 avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS CEDEX 14

Tél. : 01 40 52 16 16 - Fax : 01 40 52 16 00 - mail : [judo@ffjudo.com](mailto:judo@ffjudo.com) - web : [www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com)

Directeur Technique Nationale : René RAMBIER  
Chargés de missions nationales : Guy LEBaupin - « Pôles Espoir »  
Arnaud PERRIER - « Pôles France »

## ORGANISATION GENERALE

Responsable Administratif du Pôle Espoir Judo : **M. Eric FAUROUX**  
mail : [efauroux@wanadoo.fr](mailto:efauroux@wanadoo.fr)

Coordonnateur du Pôle Espoir Judo : **M. Cédric GAUDET**  
mail : [cedgaudet@wanadoo.fr](mailto:cedgaudet@wanadoo.fr)

## Le RECRUTEMENT

Dès la 4<sup>ème</sup>.

L'intégration d'un sportif dans une structure « Pôle Judo » comprend 3 étapes successives :

- 1. Le recrutement sportif :**  
Le candidat doit satisfaire à des exigences sportives et retourner le dossier d'inscription joint.  
L'équipe technique du Pôle propose des dossiers aux meilleurs judokas régionaux.  
**Les candidats seront présélectionnés pour une journée de tests qui se déroulera le mercredi 5 mai 2010 au Dojo Régional.**
- 2. Le recrutement scolaire pour les collégiens et les lycéens :**  
Le responsable du Pôle transmet les dossiers sportifs retenus aux différents chefs d'établissement.

Les commissions pédagogiques donnent un avis sur les orientations possibles.  
Si le dossier scolaire est accepté, les candidats sont intégrés dans le collège ou lycées selon des modalités spécifiques à chaque établissement.

### 3. **L'examen médical d'aptitude :**

Celui-ci permet de déterminer l'aptitude à poursuivre ou non un entraînement intensif. Il est obligatoire. Il est réalisé après l'inscription dans l'établissement scolaire durant les grandes vacances. Le CREPS Bourgogne-Dijon envoie aux familles la liste des examens à effectuer.

## La FORMATION SCOLAIRE

Les Recteurs et les Inspecteurs d'Académie organisent l'accueil des sportifs dans les établissements d'enseignement du second degré, publics ou privés, sous contrats, qui ont inscrits volontairement cet accueil dans leur projet d'établissement.

L'entraînement intensif et la participation aux compétitions imposent des formules adaptées d'aménagement de l'emploi du temps, du régime scolaire et éventuellement du calendrier des examens.

Les enseignants ayant en charge les sportifs de haut niveau, adaptent leur démarche pédagogique afin de personnaliser l'apprentissage de l'élève, lui garantir davantage d'autonomie et faciliter la réussite de son projet scolaire personnel.

Le soutien scolaire est assuré par le CREPS de Bourgogne Dijon et les établissements scolaires.  
Possibilité de soutien scolaire tous les jours en fonction de la demande et des besoins des sportifs.

## La FORMATION SPORTIVE

- Entraînement intensif de 10 à 15 heures par semaine.
- Participation à 3 tournois labellisés, aux compétitions UNSS et fédérales.
- Participation aux stages organisés par la Fédération de Judo et par le Pôle Espoir.
- Suivi individuel de formation dispensé par l'encadrement du pôle.
- En plus de la formation technique, les Pôles Espoir forment les jeunes athlètes physiquement et psychologiquement afin qu'ils soient capables, s'ils intègrent un Pôle France, de supporter les charges d'entraînement.
- Le Pôle Espoir est totalement intégré à la vie sportive de la Ligue de Bourgogne de Judo Jujitsu.

## Les INTERNATS

**CREPS Bourgogne Dijon** - 15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 65 46 12

**Lycée Privé Les Arcades** - 13 rue du vieux Collège - BP 61830 - 21018 DIJON  
Tél. : 03 80 68 48 28  
Mail : [lycee.prive.les.arcades@wanadoo.fr](mailto:lycee.prive.les.arcades@wanadoo.fr)

**Lycée Hippolyte Fontaine pour les judokas scolarisés dans l'établissement**  
20 Boulevard Voltaire - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 38 36 00  
Web : [www.lyceehfontaine.com](http://www.lyceehfontaine.com)

## Le LIEU d'ENTRAINEMENT

Dojo Régional - CREPS Bourgogne-Dijon - 15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON

## L'ENVIRONNEMENT MEDICAL

CREPS Bourgogne-Dijon - 15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 65 02 70

### SUIVI LONGITUDINAL ET EXAMENS MEDICAUX OBLIGATOIRES :

Centre médico-sportif du CREPS Bourgogne-Dijon - 15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 65 02 70

### EQUIPE « SANTE » DU POLE ESPOIR JUDO

Médecin du Pôle : Docteur : C. CHALOPIN  
CREPS Bourgogne Dijon - 15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 65 02 70

Kinésithérapeutes : M. Olivier CIAPPUCCINI  
15 ter Boulevard de Voltaire - 21000 DIJON

Kinésithérapeute du CREPS Bourgogne-Dijon  
15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 65 02 70

## Les ETABLISSEMENTS SCOLAIRES avec HORAIRES AMENAGES

**Collège Camille Claudel :** Classe de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>  
4 bis route de Dijon - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR  
Tél : 03 80 48 15 90

### **Classe de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**

**Lycée Jean-Marc Boivin :** Enseignement Général  
4 bis route de Dijon - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR  
Tél : 03 80 48 15 80

### **Seconde générale**

**Baccalauréat Général :**

- S séries scientifiques
- ES série économique et sociale
- L série littéraire

**Lycée Privé Les Arcades :** Enseignement Général Technologique et Professionnel  
13 rue du vieux Collège - BP 61830 - 21018 DIJON  
Tél : 03 80 68 48 28  
Mail : [lycee.prive.les.arcades@wanadoo.fr](mailto:lycee.prive.les.arcades@wanadoo.fr)  
Web : [www.lyceelesarcades.com](http://www.lyceelesarcades.com)

### **Secondes : générale et technologique**

#### **Baccalauréat Général :**

- ES série économique et sociale
- L série littéraire

#### **Baccalauréat Technologique :**

- STG
- ST2S

#### **Enseignement Professionnel :**

- BAC Pro Commerce
- BAC Pro Comptabilité
- BAC Pro Secrétariat
- BAC Pro Vente
- BEP Carrières sanitaires et social

**Lycée Hippolyte Fontaine :** Enseignement **Général Technologique** et Professionnel  
20 Boulevard Voltaire - 21000 DIJON  
Tél : 03 80 38 36 00  
Web : [www.lyceehfontaine.com](http://www.lyceehfontaine.com)

**Secondes :** générale et technologique

**Baccalauréat Général :**

- ES série économique et sociale
- L série littéraire
- S série scientifique

**Baccalauréat Technologique :**

- STI sciences et technologies industrielles  
[spécialité génie électrotechnique]
- STI sciences et technologies industrielles  
[spécialité génie énergétique]
- STI sciences et technologies industrielles spécialité génie mécanique  
[option systèmes motorisés]
- STL sciences et technologies de laboratoire  
[spécialité chimie de laboratoire et de procédés industriels]

**Certificat D'aptitude Professionnelle :**

- Installateur sanitaire
- Maintenance des véhicules automobiles
- Préparation et réalisation d'ouvrages électriques
- Prothésiste dentaire
- Réparation des carrosseries
- Serrurier métallier

**Brevet d'études Professionnelles :**

- Carrosserie
- Maintenance des équipements industriels
- Maintenance des véhicules et des matériels
- Métiers de l'électrotechnique

**Baccalauréat Professionnel :**

- Electrotechnique, énergie, équipements communicants
- Etude et définition de produits industriels
- Maintenance de véhicules automobiles [option voitures particulières]
- Maintenance des équipements industriels
- Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien du froid et du conditionnement de l'air
- Technicien en chaudronnerie industrielle

**Seconde Professionnelle Du Bac Pro :**

- Seconde professionnelle de bac pro

*Contactez la Ligue de Bourgogne de Judo Jujitsu pour tout autre établissement.*